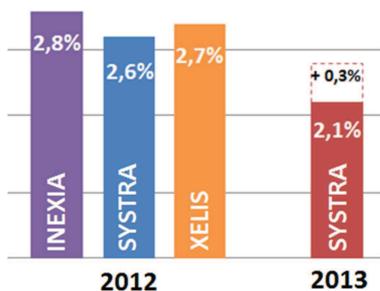


La lettre d'information de la CFDT SYSTRA

L'austérité, c'est... maintenant !

Comme nous vous l'annonçons dès janvier, les augmentations individuelles de salaires 2013 seront réduites à **2,1 % en moyenne**. Ce taux était déjà connu, puisque la Direction l'avait présenté comme « **non négociable** ». Un budget de 0,3 % sera consacré à la réduction des écarts salariaux constatés suite à la fusion.



Comparatif des augmentations 2012 et 2013

Ce simulacre de “négociations” avec la Direction s’est évidemment soldé par un constat d’échec. La Cfdt, comme les autres organisations syndicales, a refusé de cautionner ce **rabotage de nos salaires**. La Direction mettra donc en œuvre ces mesures unilatéralement.

Face aux **revendications syndicales**, la Direction a tout de même consenti à évoluer sur 2 points :

- Une augmentation minimum garantie de **40 € bruts pour les salaires** inférieurs à 2 800 € bruts par mois ;
- Le **maintien en 2013 des taux de part variable** en vigueur en 2012. Pour rappel, les chiffres présentés initialement par la Direction prévoyaient une baisse de ces taux de 1,5 % pour les ex-Inexiens !



100% pour la Province !



La Direction vient d'accepter de prendre en charge à 100% les abonnements transport des **salariés de Province** pour leurs trajets domicile – travail. C'est l'aboutissement d'une **revendication portée de longue date** par les organisations syndicales, notamment la Cfdt !

L'ensemble des salariés du groupe bénéficie désormais de cette mesure déjà en vigueur en Ile-de-France pour les salariés du siège.

D'autre part, la Cfdt continue de demander la **généralisation de l'indemnité repas** à tous les salariés basés en Province. La Direction devrait présenter ses propositions au printemps.

Temps de travail : on négocie

Les négociations pour l'**harmonisation du temps de travail** suite à la fusion se poursuivent. Le texte présenté par la Direction reprend principalement les dispositions déjà en vigueur pour les « SYSTRA bleu » et propose de les étendre à tous. Avec cette proposition l'ensemble des MAD issus d'INEXIA et tous les ex-XELIS seraient perdants.



Aussi, la Cfdt, l'UNSA et la CFE-CGC portent conjointement les revendications suivantes :

- **28 jours de congés** par an ;
- **15 jours de RTT** par an, dont 3 imposés par la Direction ;
- La **prise en charge par la Direction de la journée de solidarité** (lundi de Pentecôte). Actuellement cette journée s'impute sur les jours de RTT.

D'autre part, nous demandons de supprimer dans le projet d'accord l'ensemble des restrictions qui pèsent sur la prise des jours de RTT (exemple : 1 jour à poser chaque mois pour les non cadres).



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SYSTRA

Une équipe à votre service

Suivez-nous sur Internet
cfdt-systra.overblog.com

Contactez-nous
cfdt.systra@yahoo.fr

Venez nous voir
Bureau L - 02 - 170
Les mardi et jeudi de 13h à 14h

Délégués syndicaux



Brigitte Verchère
01 40 16 65 91
Bureau L 02-68



Yves Nikoué
01 70 98 46 36
Bureau S 06-28B

Comité d'entreprise

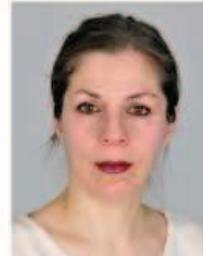


Annie Jacob
Elue suppléante
01 40 16 64 81
Bureau L 02-94



Yves Nikoué
Invité permanent
01 70 98 46 36
Bureau S 06-28B

Déléguée du personnel



Stéphanie Deville
Elue suppléante
01 40 16 64 35
Bureau L 06-34A

CHSCT



Stéphanie Deville
01 40 16 64 35
Bureau L 06-34A



Khedidja Seri
01 70 98 44 74
Bureau L 05-152B

Conseil de Surveillance



Sébastien Andraud
01 71 28 04 80
Bureau L 02-78